



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session ordinaire du 18 décembre 2017 dédiée au budget 2018

Étaient présents :

le maire	M. Robert Duteau
les conseillères et conseillers :	Mme Sylvie Faille Mme Estelle Muzzi M. André Lafrance M. Denis Robert
Absents :	Mme Vicky Landry Bergeron M. Daniel Garceau

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

Pensée

OUVERTURE DE LA SESSION ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017 DÉDIÉE AU BUDGET 2018.

RÉSOLUTION 2017-265

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la session ordinaire du 18 décembre 2017 dédiée au budget 2018.

1. Adoption de l'ordre du jour de la session ordinaire du 18 décembre 2017
2. Étude et adoption du budget pour l'année fiscale 2018
3. Établissement des taux variables de la taxe foncière pour l'année 2018
(Actuel= .56 et .80 du 100\$ d'évaluation)
4. Établissement du taux de la taxe sur les ordures pour l'année 2018
(Actuel= 228.\$)
5. Établissement du taux de l'éclairage de la rue Pellerin pour l'année 2018
(Actuel= 24.\$ l'unité)
6. Établissement du taux d'intérêt et frais d'administration pour l'année 2018
(Actuel : 10%)
7. Publication du sommaire du budget 2018 par la poste
8. Programme triennal d'immobilisation
9. Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2018
10. Adoption du règlement 95-10, Règlement augmentant le fonds de roulement



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

ÉTUDE DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2017.

RÉSOLUTION 2017-266

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit adopté le budget municipal pour l'année 2018.

RÉSOLUTION 2017-267

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient établis les taux variables de la taxe foncière pour l'année 2018 comme suit :

Catégorie résiduelle (taux de base)	0,56 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles non résidentiels	0,80 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles industriels	0,80 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles de six (6) logements et plus	0,56 / 100\$ d'évaluation
Catégorie de terrains vagues desservis	0,56 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles agricoles	0,56 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles assujettis à la compensation tenant lieu de taxes	0,80 / 100\$ d'évaluation

RÉSOLUTION 2017-268

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. André Lafrance et résolu à l'unanimité que soit établi le taux de la taxe sur les ordures et recyclage pour l'année 2018 à 228.00\$ l'unité.

RÉSOLUTION 2017-269

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit établi le taux de la taxe spéciale pour l'éclairage de la rue Pellerin pour l'année fiscale 2018 à 24.00\$ l'unité.

RÉSOLUTION 2017-270

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soient établis le taux d'intérêt et les frais administratif pour arriérage de taxes municipales pour l'année fiscale 2018 à 10%.

RÉSOLUTION 2017-271

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu à l'unanimité que soit publié le sommaire du budget 2018 et envoyé en format circulaire par le Bureau de poste.

RÉSOLUTION 2017-272

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit adopté le programme triennal d'immobilisation de 2018.

RÉSOLUTION 2017-273

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit mandaté Michel Beaulieu CPA Inc., firme d'auditeur, pour l'exercice financier 2018.

RÉSOLUTION 2017-274

Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit adopté le règlement 95-10, Règlement modifiant le règlement 95, Règlement sur le fonds de roulement.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle**

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit levée la session ordinaire du 18 décembre 2017 dédié au budget 2018.

M. Robert Duteau
Maire

M. Daniel Striletsky
Directeur général, secrétaire-trésorier